

Cote du document:	<u>REPL.VIII/4/INF.1</u>
Date:	<u>25 septembre 2008</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Arrangements pour la quatrième session de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA

Consultation sur la huitième reconstitution
des ressources du FIDA — Quatrième session
Rome, 21-22 octobre 2008

Pour: **Information**

Note aux membres de la Consultation

Le présent document est soumis à la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA pour information.

Afin que le temps imparti aux sessions de la Consultation soit utilisé au mieux, les membres qui auraient des questions techniques au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après:

Andreina Mauro

Coordonnatrice des services de conférence et des services linguistiques

téléphone: +39 06 5459 2088

courriel: a.mauro@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Arrangements pour la quatrième session de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA

Lieu de la réunion

1. La quatrième session de la Consultation se tiendra les mardi 21 et mercredi 22 octobre 2008 au siège du FIDA, via Paolo di Dono 44, à Rome (téléphone: +39 06 54591). Les délégués sont priés d'utiliser l'aire extérieure de stationnement située à l'arrière du bâtiment au 60, via Paolo di Dono.

Inscription

2. L'inscription débutera à 8 h 30 le 21 octobre 2008. Dès leur arrivée, les délégués sont priés de se faire inscrire au comptoir d'inscription où il leur sera remis un badge pour la session.

Mesures de sécurité

3. Des mesures de sécurité très strictes seront appliquées. Seules les personnes munies d'un badge seront admises dans la salle de conférence. Les délégués sont donc priés de le porter en permanence.

Salles et horaires des réunions

4. Les séances plénières de la Consultation se tiendront dans la salle de conférence Italie. La séance d'ouverture débutera à 10 heures le 21 octobre 2008.
5. Des réunions par liste pourront être organisées dans la Salle ovale, située à côté de la salle de conférence Italie.
6. Les délibérations pourront être suivies de l'extérieur de la salle de conférence par liaison télévisuelle.

Interprétation

7. L'interprétation sera assurée dans les quatre langues officielles du FIDA. Des écouteurs munis d'un sélecteur de langue permettront aux délégués de suivre les débats dans la langue de leur choix. Les délégués sont priés de laisser les écouteurs sur leur table à la fin de chaque séance.

Liste des délégations

8. Une liste provisoire des délégations, établie sur la base des réponses reçues au 17 octobre 2008, sera affichée sur le site web du FIDA à l'adresse www.ifad.org/gbdocs/repl.htm ou pourra être demandée le 21 octobre au comptoir de distribution des documents ou au comptoir d'inscription situés dans la zone des conférences. La liste définitive des délégations sera affichée sur l'internet et sera aussi mise à disposition dans la zone des conférences le 22 octobre 2008.
9. Les délégués sont priés de bien vouloir signaler au comptoir d'inscription toute modification éventuelle qu'ils souhaitent faire apporter à la liste.

Distribution des documents

10. Les documents seront affichés sur le site web du FIDA à l'adresse www.ifad.org/gbdocs/repl.htm dès qu'ils seront disponibles. Par souci d'économie et de préservation de l'environnement, le tirage des documents est limité. Les délégués sont donc priés d'apporter leur propre exemplaire en séance. Ils pourront néanmoins, le cas échéant, retirer les documents après leur inscription. Le comptoir de distribution des documents est situé dans la zone des conférences près de la salle de conférence Italie.

Entrée sur le territoire italien

11. Les délégués sont priés de noter que, pour pénétrer sur le territoire italien, ils doivent être munis d'un document de voyage (laissez-passer des Nations Unies ou passeport délivré par leur pays) valable au moins six mois après la date prévue de retour dans leur pays.

- a) **Titulaires d'un laissez-passer des Nations Unies:** Il est possible de pénétrer sans visa sur le territoire italien avec un laissez-passer des Nations Unies, quelle que soit la nationalité, lorsqu'il s'agit d'un déplacement en mission officielle d'une durée inférieure à 90 jours. Toutefois, pour accélérer les formalités d'entrée, le FIDA fournira à la police des frontières une attestation l'informant de l'arrivée d'une personne en visite officielle munie d'un laissez-passer. Une copie de cette attestation sera transmise au délégué, lequel devra la présenter, accompagnée de son laissez-passer, à la police des frontières de l'aéroport.

Pour permettre au FIDA d'établir cette attestation, les délégués qui détiennent un laissez-passer sont priés de remplir le formulaire ci-joint (pièce jointe I) et de le faire parvenir dans les meilleurs délais à la section privilèges et visas du FIDA.

Les délégués qui arrivent sur le territoire italien par l'aéroport de Fiumicino sont priés de noter qu'un poste de contrôle spécial est prévu pour les titulaires d'un laissez-passer (poste situé sur le côté droit du point de contrôle des passeports, avec un panneau portant la mention "Staff Only/Lasciapassare"), afin d'accélérer les formalités d'entrée.

- b) **Titulaires d'un passeport national:** L'Italie est l'un des pays signataires de l'Accord de Schengen et les ressortissants des autres pays membres de l'espace Schengen peuvent pénétrer sur le territoire italien sans visa. Les délégués qui ont besoin d'un visa d'entrée doivent en faire la demande auprès de la représentation italienne de leur pays de résidence au moins trois semaines avant leur date d'arrivée, en joignant une copie de la lettre d'invitation à la quatrième session de la Consultation. En cas de difficulté, ils sont invités à prendre contact avec la section privilèges et visas du FIDA, en lui envoyant le formulaire ci-joint dûment rempli (pièce jointe I). Les renseignements fournis permettront d'envoyer à l'ambassade d'Italie auprès de leur pays une note verbale appuyant leur demande.

Les délégués en provenance de pays où il n'y a pas de consulat italien peuvent demander un visa auprès de la représentation d'un autre pays signataire de l'Accord de Schengen autorisé à représenter l'Italie. Dans le cas contraire, ils pourront obtenir un visa de dix jours à leur arrivée à Rome. Les délégués qui ont l'intention de demander ce visa doivent informer la section privilèges et visas du FIDA au moins dix jours avant leur date prévue d'arrivée à Rome, en lui faisant parvenir là encore le formulaire ci-joint. Il est à noter que dans ce cas, l'Italie doit être le premier pays de l'espace Schengen dans lequel entre le visiteur.

Réservation d'hôtel

12. Il appartient aux délégués de faire eux-mêmes leur réservation.
13. Une liste des hôtels qui offrent des tarifs préférentiels au FIDA figure ci-joint (pièce jointe II).

Opérations bancaires

14. Une filiale de la Banca Popolare di Sondrio se trouve au rez-de-chaussée dans le hall principal de réception. La banque est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 00.

Voyages

15. Un représentant de l'agence de voyages du FIDA, Carlson Wagonlit, se tiendra à la disposition des délégués dans le bureau B-011, au rez-de-chaussée. L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00.

Services médicaux

16. L'infirmière du FIDA se trouve dans le bureau B-035. En outre, des dispositions ont été prises avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour d'autres services médicaux en cas de besoin. Ces services doivent être demandés par l'intermédiaire de l'infirmière du FIDA.

Réception du courrier

17. Les délégués trouveront leur courrier personnel au comptoir d'inscription. Le courrier devra porter l'indication suivante "Délégué à la Consultation" et être adressé au Fonds international de développement agricole (FIDA), via Paolo di Dono, 44, 00142 Rome, Italie. Les délégués peuvent aussi être contactés par télécopie: +39 065043463 ou par courriel: ifad@ifad.org.

Accès Internet

18. Un service de réseau sans fil (Wi-Fi) sera disponible dans la salle de conférence Italie et à l'extérieur de cette salle. Les délégués peuvent en outre utiliser les ordinateurs mis à leur disposition dans le café internet, situé près du bar dans la zone des conférences.

Téléphone

19. Les délégués peuvent recevoir des appels téléphoniques dans la zone des conférences, aux numéros suivants: + 39 06 5459 2285/2275 (comptoir de distribution des documents); 2101 (comptoir d'inscription); ou 2193 (comptoir d'information/vestiaire).
20. Les délégués sont priés d'éteindre leur téléphone portable avant d'entrer dans les salles de réunion.

Autres services

21. Un marchand de journaux se trouve au rez-de-chaussée.

Taxis

22. S'ils souhaitent appeler un taxi, les délégués peuvent s'adresser au comptoir de distribution des documents. Cependant, ils sont priés de noter qu'une indemnité forfaitaire sera due si le taxi commandé n'est pas utilisé.

Snack-bar

23. Un snack-bar est situé dans le salon des délégués, près de la salle de conférence Italie. Du café, des boissons non alcoolisées, des sandwiches et des pâtisseries y seront servis à des tarifs préférentiels.

Déjeuner-buffet

24. Pendant les deux jours où se déroulera la session, les délégués sont conviés par le Président à un déjeuner-buffet dans la salle à manger officielle située dans la zone des conférences.
25. Le buffet sera ouvert à 13 heures.

Réception

26. Le mardi 21 octobre en fin de journée, le Président donnera une réception dans la salle à manger officielle à laquelle tous les délégués sont conviés.

Les délégués:

- qui entrent sur le territoire italien avec un laissez-passer;
- qui ont des difficultés à obtenir un visa dans les délais voulus; ou
- qui ont l'intention de demander un visa de 10 jours;

sont priés de remplir le présent formulaire.

Le formulaire doit être envoyé, **au plus tard 15 jours avant la date de départ**, à la section privilèges et visas du FIDA:

- par courriel à s.reyes@ifad.org; ou
- par télécopie au +39 06 5459 3311/+39 06 5043463

Pays de départ du délégué:

Durée du séjour à Rome (du/au):

Nom:

Prénom:

Nationalité:

Date de naissance:

Numéro de passeport ou de laissez-passer:

Date de délivrance:

Date d'expiration:

Civilité:

Courriel:

Télécopie:

Coordonnées du vol:

Rome - Hôtels offrant des tarifs préférentiels (2008)

QUARTIER EUR

ARAN PARK HOTEL ****

Via R. Forster 24
00143 Rome
Tél: +39 06 510721
Télécopie: +39 06 51963976
Courriel: prenotazioni@aranhotels.com
Site internet: www.aranhotels.com

CASA SAN BERNARDO ***

Via Laurentina 289
00142 Rome
Tél: +39 06 5407651
Télécopie: +39 06 5407654
Courriel: info@casasanbernardo.it
Site internet: www.casasanbernardo.it

HOTEL ALL TIME Relais & Sport ****

Via Domenico Jachino 181
00144 Rome EUR Torrino
Tél: +39 06 45449445
Télécopie: +39 06 52246502
Courriel: info@alltimehotels.it
Site internet: www.alltimeshotels.it

HOTEL AMERICAN PALACE EUR ****

Via Laurentina 554
00143 Rome
Tél: +39 06 5913552
Télécopie: +39 06 5911740
Courriel: info@americanpalace.it

HOTEL CRISTOFORO COLOMBO ****

Via Cristoforo Colombo 710
00144 Rome
Tél: +39 06 5921901
Télécopie: +39 06 5913262
Courriel: info@hotelcolomboroma.it
Site internet: www.hotelcolomboroma.it

PARK HOTEL AMARANTO ***

Via Laurentina 5F
00142 Rome
Tél: +39 06 54225358
Télécopie: +39 06 54225702
Courriel: info@parkhotelamaranto.com
Site internet: www.parkhotelamaranto.com

SHANGRI-LÀ CORSETTI ****

Viale Algeria 141
00144 Rome
Tél: +39 06 5916441
Télécopie: +39 06 5413813
Restaurant: +39 06 5918861
Courriel: Reception@shangrilacorsetti.it
Site internet: www.shangrilacorsetti.it

AVENTINO/À PROXIMITÉ DE LA FAO

HOTEL AVENTINO ***

Via San Domenico 10
00153 Rome
Tél: +39 06 570057
Télécopie: +39 06 5783604
Courriel: info@aventinohotels.com
Site internet: www.aventinohotels.com

HOTEL S. ANSELMO ***

Piazza Sant'Anselmo 2
00153 Rome
Tél: +39 06 570057
Télécopie: +39 06 5783604
Courriel: info@aventinohotels.com
Site internet: www.aventinohotels.com

VILLA EUR – PARCO DEI PINI

Piazzale Marcellino Champagnat 2
00144 Rome
Tél: +39 06 54220 627/659
Télécopie: +39 06 54220 912
Courriel: info@villaeur.com
Site internet: www.villaeur.com

VILLA S. PIO ***

Via S. Melania 19
00153 Rome
Tél: +39 06 570057
Télécopie: +39 06 5741112
Courriel: info@aventinohotels.com
Site internet: www.aventinohotels.com

CENTRE DE ROME

AMBASCIATORI PALACE HOTEL *****

Via Vittorio Veneto 62
00187 Rome
Tél: +39 06 47493
Télécopie: +39 06 4743601
Courriel: info@ambasciatoripalace.com
Site internet: www.ambasciatoripalace.com

HOTEL FORUM ****

Via Tor de' Conti 35
00184 Rome
Tél: +39 06 6792446
Télécopie: +39 06 6786479
Courriel: info@hotelforum.com
Site internet: www.hotelforum.com

HOTEL MERCURE ROMA CORSO TRIESTE ***

Proche de la Via Nomentana et du Corso Trieste
Rome
Tél: +39 06 852021
Télécopie: +39 06 8412444
Courriel: prenotazioni.mercureromatrieste@accor-hotels.it
Site internet: www.accorhotels.com

HOTEL MERCURE ROMA DELTA COLOSSEO ****

Via Labicana 144
00184 Rome
Tél: +39 06 770021
Télécopie: +39 06 77250198
Courriel: prenotazioni.mercureromacolosseo@accor-hotels.it
Site internet: www.accorhotels.com

HOTEL MERCURE ROMA PZZA. BOLOGNA ***

Piazza Bologna
Rome
Tél: +39 06 440741
Télécopie: +39 06 44245461
Courriel: prenotazioni.mercureromabologna@accor-hotels.it
Site internet: www.accorhotels.com

HOTEL SANTA CHIARA ****

Via Santa Chiara 21
00186 Rome
Tél: +39 06 6872979
Télécopie: +39 06 6873144
Courriel: info@albergosantachiara.com
Site internet: www.albergosantachiara.com